



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SUSVILLE

L'an deux mil vingt – deux, le 11 juillet, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune, dûment convoqué le 04 juillet 2022, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Emile BUCH, Maire.

Présents : Emile BUCH, Michel JEANNIN, Marijane GEISSLER, Valérie CHALLON, Michel MARTOIA, Elodie JODAR, Patrick GUIGNIER, Dominique PICAVEZ, Frédéric MAUGIRON, Nathalie COLONEL, Michel PLEUCHOT, Lucie BALMET, Sandrine BOSCARO, Valérie ESCOFFIER

Excusés : André VIALLET, pouvoir donné à Michel JEANNIN
Valérie ESCOFFIER a quitté la séance après la délibération n° 07.

Nombre de suffrages exprimés : 15 Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

Délibération n° D_05_11072022

Objet : Convention de mise à disposition d'équipements sportifs 2022-2023 -Centre socio-culturel et sportif Georges Maugiron – « Association Sportive Susville Matheysine »

Monsieur le Maire rappelle que l'association « Association Sportive Susville Matheysine (football) » est accueilli depuis l'année 2016 au sein des équipements sportifs du centre Georges Maugiron (stade, vestiaires, gymnase notamment) et que la dernière convention arrive à échéance au 31/08/2022.

L'association sollicitant le renouvellement de cette convention, Monsieur le Maire propose au Conseil municipal de convenir d'une nouvelle convention de mise à disposition des équipements sportifs pour l'année scolaire 2022-2023 dans les mêmes termes que la précédente.

Après avoir délibéré, le Conseil municipal,

Autorise le Maire à signer la convention de mise à disposition d'équipements sportifs 2022-2023 avec l'« Association Sportive Susville Matheysine »

Dit que la convention d'occupation est établie à titre gratuit pour l'année 2022-2023.

La convention sera annexée à la présente délibération.

Le Maire,
Emile BUCH

*Certifiée exécutoire compte tenu
de la transmission à la Préfecture
et de la publication sur le site internet
de la commune www.susville.fr
le 12 juillet 2022.
Le Maire, Emile BUCH.*

